



## Mardi 13 mai ; le juge tranche : Sapphire devra être en français. Sur proposition de la CGT ; Foucault Dutheil de la Rochère est candidat 2008 au prix de la carpette anglaise (\*)

**L**a décision (Voit texte intégral en ligne, sur le site de la CgtNextiraOne)

Le juge constate que le 5 juillet, lors du CCE, la direction avait confirmé son engagement de traduction ; « il est de notre responsabilité que la traduction soit disponible pour le 1<sup>er</sup> octobre... » renouvelé son engagement le 27 du même mois tout en le retardant « nous serons en mesure de disposer du système modifié au cours du Premier trimestre 2008 »

Le juge cite la loi dite «Toubon » du 4 août 1994 :

« ...Tout document comportant des obligations pour le salarié ou des dispositions dont la connaissance est nécessaire à celui ci pour l'exécution de son travail doit être rédigé en français... »

Dans ces attendus : «... une langue étrangère constitue pour un salarié à défaut d'une maîtrise parfaite, un handicap important ne serait ce pour gérer les incidents et comprendre les procédures hors cadre ou les messages d'erreur... »

- Que ces constatations, qui ne sont pas réellement démenties, ont conduit le cabinet Syndex [expert des Chs/ct] à conclure que l'ensemble « Sapphire et son

didacticiel » ne répondait pas aux critères ergonomiques d'utilisabilité, mettant « à mal le sens même du travail pour une partie des salariés » quant à son efficience...

De ce fait : Enjoint à la société Nextiraone de faire traduire sans délai, et en toute hypothèse avant le 1<sup>er</sup> octobre 2008, sous astreinte de 5000 € par jour de retard, passé cette date, les logiciels et documents entrant dans le cadre du dispositif Sapphire...

Condamne la société à verser la somme de 1500€ à titre de dommage et intérêts et la même somme au titre de l'article 700 tant au CCE qu'au syndicat CGT.

### Analyse et conséquences :

- Comme le souligne le juge, par deux fois, la direction c'est engagée devant les élus du CCE à fournir un logiciel traduit en français : Etait ce Mensonge ou a t-elle été désavouée par son actionnaire ?
- Il reste maintenant à mettre tout en œuvre pour que les délais soient respectés. Une grande partie de Sap étant écrite en français [pour le vérifier il vous suffit de démarrer le programme avec l'option « FR »] restent les développements spécifiques...1<sup>er</sup> juin/1<sup>er</sup> octobre ; 4 mois...pour une traduction complémentaire tout à fait réalisable...
- En tout état de cause, devant la malhonnêteté affichée et le mensonge depuis le début du projet Sapphire, la CGT sera intransigeante sur les conditions de travail : Nextiraone ne respecte pas la loi, ses salariés leurs représentants, mais devra respecter la décision du juge !!! Les astreintes seront exigées pour chaque jour de retard.

**Le Financement** ? La Cgt apporte la solution : Le projet Sapphire coûte environ 16 millions d'€ pour l'Europe. Le surcoût estimé selon la direction (qui ne justifie pas ses chiffres) pour la traduction serait de 10% du projet. **Le saviez vous ?** L'expert comptable du CCE à découvert dans la holding Nextiraone groupe BV dont le siège est en Hollande, un résultat net de 6,9 millions d'€ !!! Nombre de salariés, zéro. Evasion fiscale ? Qui abonde si « généreusement » ?

Un effort financier, et hop..., Sapphire en français !

**Une bataille moderne** : N'en déplaise à certains, cette nouvelle décision n'est pas une lutte ringarde. L'exclusion par la langue est une réalité quotidienne pour nombre de salariés. Qui accepterait ne pas être embauché au motif qu'il ne maîtrise pas la langue du logiciel utilisé ?

Comme le dit l'expert du CHS/CT, un salarié ne maîtrisant pas le langage imposé se trouve tel un analphabète et est donc, ...isolé...

Aujourd'hui l'anglais..., mais si demain, c'était... l'allemand, l'espagnol... ? Une filiale française commune à Renault RVI/fiat impose déjà ...l'italien....

L'objectif du patronat ce sont des économies dans tous les secteurs, y compris sur les

conditions de travail. La Cgt est là pour s'opposer à ces dégradations...et imposer aux dirigeants hors la loi, comme chez Nxo que leurs sombres agissements cessent...

**Une première étape : Dès à présent, la Cgt va s'appuyer sur cette décision pour imposer que toutes les formations, documentations....soient traduites également en Français...**

**Les « diamants » de la CGT ;** Contrairement aux affirmations gratuites, des syndicats CGC, CFDT, FO et CFTC dans un tract édité au lendemain de la suspension du déploiement de Saphire, la CGT n'a pas exigé le paiement des astreintes ordonnées par le juge, préférant le respect des réunions imposées à la direction par la justice, qui ont permis la rédaction par le cabinet d'expertise Syndex, d'un rapport, visant à démontrer l'illégalité de ce projet, en anglais.

Pas de phantasmes donc... Pas plus de diamants de la CGT que de Gauthier-Savagnac au local de la CGT de Nextiraone. Cette nouvelle action juridique est autofinancée par la condamnation de 3000€ pour la CGT ajoutée aux cotisations des adhérents !!!

Chez nxo, des syndicats annoncent qu'ils défendent les salariés, votre syndicat CGT , le fait...

**Humour :** Mais où va donc, la CGT de Nextiraone ? Loi « Borloo » (gpec) pour bloquer le plan social, Loi « Toubon » pour améliorer les conditions de travail... « ...il y a t-il encore des ministres de droite dans la salle... ? » demande Foucault de la Rochère...



**QU'EST-CE QUE LE PRIX DE LA « CARPETTE ANGLAISE » ?** C'est un prix d'indignité civique décerné annuellement à un membre des élites françaises qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France et dans les institutions européennes au détriment de la langue française  
<http://www.langue-francaise.org/index.php>